

EXECUTIVE EDUCATION

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CYCLE :
Formation Continue

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :
Formation en ligne avec regroupements
en présentiel



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Droit, Santé Mentale et Psychiatrie

Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale

Partenaire :

Formation organisée avec le soutien de
la Fédération Régionale de Recherche en
Psychiatrie et Santé mentale





Objectifs

Le but du Diplôme d'Université « **Droit, Santé Mentale et Psychiatrie** » est de permettre aux professionnels d'acquérir des outils pour faire face aux situations concrètes auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur pratique. Cette formation permet d'associer **théorie et pratique** en mêlant des connaissances juridiques aux expériences des professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie.

Pour les professionnels de santé, intervenants sociaux et médico-sociaux, l'objectif est de maîtriser le cadre juridique dans lequel ils interviennent et de savoir comment ils peuvent agir pour se situer dans le respect de ce cadre, mais également d'adapter leurs pratiques au regard du statut et des droits du patient.

Pour les juristes amenés à intervenir dans les dispositifs de la santé mentale et de la psychiatrie, il s'agit de connaître la spécificité des règles juridiques inhérentes à ce domaine, ainsi que les difficultés pratiques afférentes afin d'ajuster au mieux l'application de la règle de droit à chaque situation.



DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Diplôme d'Université
Certification inscrite au Répertoire Spécifique
de France Compétences RS6623 (31 mai 2027)



DURÉE :

7 mois - À compter d'octobre
2 jours en présentiel par mois



VOLUME HORAIRE :

41h en distanciel - 66h en présentiel
8h d'examens

Publics visés

Ce diplôme vise à former des professionnels déjà en poste. Peuvent y candidater l'ensemble des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir dans le champ de la santé mentale et des soins psychiatriques ou amenés à se spécialiser dans ce domaine :

- Internes
- Médecins
- Infirmiers
- Responsables d'établissements sanitaires
- Responsables d'établissements sociaux ou médico-sociaux
- Cadres de santé
- Travailleurs sociaux
- Psychologues
- Mais aussi juristes, avocats, magistrats, mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Sont également acceptés les représentants d'aidants et d'association de malades
- Etc.

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 et expérience professionnelle en lien avec le domaine.

Sélection des candidats

La sélection se fait sur dossier de candidature et, le cas échéant, entretien individuel.

Maximum **18 stagiaires** accueillis sur le parcours.

Programme

Module 1

Les politiques et l'organisation de la santé mentale et de la psychiatrie 18h

Objectifs : Savoir quelle est la place de la santé mentale et de la psychiatrie dans le système de santé français et appréhender quelles sont les spécificités de son organisation.

Le système de santé français*

Les politiques et le système de santé mentale et de la psychiatrie: présentation générale

Module 2

Le patient : son statut, ses droits 49,5h

Objectifs : Maîtriser le cadre légal relatif aux droits et statut des patients, aussi bien au titre de la prise en charge générale de la psychiatrie, qu'à celui des prises en charge spécifiques.

Le droit de la relation de soins*

Le statut du patient en psychiatrie

Le cadre juridique des prises en charge spécifiques :

- Les mineurs et majeurs protégés
- Les personnes enfermées
- Les malades difficiles

Module 3

Les intervenants : responsabilité, diversité des rôles 35h

Objectifs : Connaître le régime de responsabilité des intervenants, comprendre le rôle de chacun d'eux dans le dispositif de prise en charge et les liens existants entre eux et avec les patients.

La responsabilité du fait de l'activité médicale*

La responsabilité des intervenants dans le cadre de la prise en charge psychiatrique

Le rôle des intervenants et leurs liens avec le corps médical

- Les autorités administratives
- Les autorités judiciaires
- Travailleurs sociaux, représentants d'usagers, proches et malades

Problématiques sociétales : psychiatrie et radicalisation

Méthodologie et échanges avec les enseignants 4,5h

* Cours mis à disposition des stagiaires en ligne et n'étant pas comptés dans le volume horaire global de formation.

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

L'évaluation se fait en fin de formation et comporte deux épreuves :

- Un cas pratique transverse de 5h à réaliser en groupe ;
- Une soutenance individuelle de ce cas pratique, suivi d'un échange avec le jury.

Responsable pédagogique

Sophie Théron, Professeur des universités, UT Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Maryline Bruggeman, Maître de Conférences, UT Capitole
- Didier Krajeski, Professeur des Universités, UT Capitole
- Julia Schmitz, Maître de Conférences, UT Capitole
- Sophie Théron, Professeur des universités, UT Capitole

Professionnels (liste indicative) :

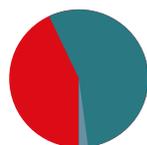
- Christophe Arbus, Professeur des Universités-praticien hospitalier, Chef du pôle de psychiatrie, CHU de Toulouse
- Nathalie Bounhoure, Psychiatre
- Julien Da Costa, Psychiatre, CH G.Marchant, Toulouse
- Viridiana Fernandez-Delpech, Avocate au barreau de Toulouse
- André Ferragne, Secrétaire général du CGLPL
- Radoine Haoui, Psychiatre, Ancien Président de Commission Médicale d'Établissement, Chef de pôle au Centre Hospitalier de Béziers
- Sterenn Hell, Vice-procureure de la République, Tribunal judiciaire d'Auch
- Michel Lacan, UNAFAM
- Annabelle Pariset, Responsable de l'unité régionale des soins psychiatriques sans consentement, ARS Occitanie
- Béatrice Denarnaud, Vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention, Tribunal judiciaire de Toulouse
- Tristan Renard, Sociologue, Coordonnateur CRESAM Occitanie
- Antoine Stocker, Interne en psychiatrie, CHU de Toulouse
- Olivier Tellier, Psychiatre, président de la conférence médicale d'établissement, Médecin Chef, Unité pour malades difficiles L. Crocq, Albi

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de **7 mois** à compter d'octobre et s'articule entre formation à distance et formation en présentiel, à raison de 2 jours tous les mois de novembre à mars, puis les examens en présentiel au mois d'avril. Les enseignements sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne à Toulouse.



Volume horaire global :
115 heures
(examens inclus)



- 8 heures d'examens
- 41 heures en distanciel
- 66 heures en présentiel
3 jours par mois

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Plate-forme en ligne avec des supports (écrits et vidéos) de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants. Accès possible aux diverses ressources documentaires universitaires en ligne.



Présentiel

📍 Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Informations candidatures



PAR MAIL

dominique.zou@ut-capitole.fr

Tarifs pour l'année universitaire 2024 - 2025



2 800€+ droits d'inscription universitaire en vigueur.

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil Régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (demande en cours pour l'année universitaire 2025-2026).

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Tarif pour les personnes ayant suivi le **DIU « Psychopathologie légale : fondements cliniques et juridiques »** (et souhaitant une dispense d'enseignements) : 1 800 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles. Tarif : Nous consulter.

Document d'information non contractuel réalisé au 20/02/2025

CONTACTS :

Sophie Théron, Directrice du diplôme
sophie.theron@ut-capitole.fr
Dominique Zou, Gestionnaire de la formation
05.67.73.27.69 - dominique.zou@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - Bureau MQ 105
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse

